

# «Nous devons nous remettre en question»

**RESTAURATEURS** • Selon Muriel Hauser, la nouvelle présidente de GastroFribourg, la société patronale pour la restauration et l'hôtellerie, il y a trop de cafés dans le canton. Elle plaide pour une meilleure formation.

PROPOS RECUEILLIS PAR

**FRANÇOIS MAURON**

Forte de 650 membres, qui occupent quelque 300 apprentis et 3800 employés, pour une masse salariale globale de 150 millions de francs, GastroFribourg, la société patronale pour la restauration et l'hôtellerie, est un acteur de poids de l'économie fribourgeoise. Depuis la semaine passée, l'association cantonale a une nouvelle présidente, Muriel Hauser, auparavant présidente de la section de la ville de Fribourg. Cheffe d'établissement de la brasserie Le Beausite et du café du Gothard, à Fribourg, elle évoque ses desseins, sa vision, sa passion pour un secteur d'activité pourtant passablement chahuté depuis une dizaine d'années.

**A quoi sert une institution comme GastroFribourg?**

**Muriel Hauser:** A préserver l'intérêt de ses membres et une relation amicale entre eux. A faire connaître la profession, à développer des projets au niveau touristique. A faire, enfin, du réseautage et du lobbying au niveau politique. Aujourd'hui, c'est très important.

**Vos mots d'ordre, pourtant, ne sont pas forcément écoutés. On l'a vu avec la problématique de la fumée. L'organisation a-t-elle réellement du poids?**

La corporation des restaurateurs a du poids vu sa position économique dans le canton. Par rapport à la fumée, ce n'est pas une problématique fribourgeoise. La tendance à supprimer le tabac dans les lieux publics est mondiale. Même les politiciens de droite ont pris ce train en marche, sans réfléchir aux conséquences économiques. Nous avons essayé de nous faire entendre, mais on ne peut pas gagner chaque bataille. Surtout quand le vent n'est pas favorable.

**Il y a près de 1600 cafés dans le canton de Fribourg. Est-ce bien raisonnable?**

Non. Il y a trop d'établissements publics - des lieux où l'on peut se rencontrer et consommer, sans forcément manger - dans le canton, et en Suisse de manière générale. Le phénomène est dû à une adaptation de la loi sur le marché intérieur, qui a supprimé une partie de la formation professionnelle pour réduire les disparités avec d'autres types de commerces ne nécessitant aucune formation obligatoire. C'est passé de 60 jours de cours à 12 jours. Aujourd'hui, n'importe qui peut y accéder, il n'y a pas besoin d'être Einstein! D'autant plus qu'il n'y a plus besoin de venir du milieu de la restauration. Précédemment, il y avait déjà eu la suppression de la clause du besoin. C'était inévitable, mais, avec, en parallèle, une baisse des exigences, cela a conduit à un nivellement par le bas.



Muriel Hauser: «Les restaurants sont souvent des PME qui ne peuvent pas assumer tout ce qu'on leur impose au niveau législatif.» VINCENT MURITH

## «La restauration a reçu des coups de massue ces dernières années»

MURIEL HAUSER

**Comment améliorer la formation?**

C'est une question politique. A Fribourg, nous avons mis en place un système de formation continue, notamment pour ceux qui se rendent compte que les 12 jours de cours ne sont pas suffisants. Mais ça ne résout pas le problème, car ce sont toujours les mêmes qui viennent suivre cette formation. Il faudrait pouvoir revenir en arrière avec la loi

sur le marché intérieur. Mais ce genre de décision doit être pris au niveau national.

**Comment comptez-vous développer GastroFribourg?**

J'ai une vision de la profession, des idées, une ligne, que j'espère pouvoir défendre. La formation me tient à cœur, particulièrement celle des apprentis. Nous devons inciter les tenanciers, qui, légalement, ne doivent suivre que 12 jours de cours, à s'intéresser aux séminaires de GastroSuisse, qui se déclinent sur trois niveaux (certificat de base, brevet de chef d'établissement, diplôme fédéral de restaurateur).

**On a l'impression que les cafetiers-restaurateurs se plaignent tout le temps. Un cliché?**

Je ne sais pas. La restauration a, il est vrai, reçu des coups de massue ces dix dernières années. Il faut de l'énergie pour les surmonter. Les cafés-restaurants sont souvent des petites PME qui ne peuvent pas assumer tout ce qu'on leur impose au niveau législatif. Cela dit, tout le monde doit savoir se remettre en question, y compris nos membres. Notamment en cherchant des conseils extérieurs (fiduciaires, conseils en gestion, choix de concept, accueil, politique des prix). Ceux qui râlent le plus, ce sont souvent ceux qui ne savent pas faire cela. Mais sur nos 650 membres, malgré un turn over de 30% à 40% par an, la base est saine. Nous avons des produits magnifiques dans le canton, et des personnes qui savent travailler avec ces produits. Avec conviction et passion. I

## BANC PUBLIC

### Les bénéficiaires sont reconnaissants

**CHANTAL ROULEAU**

Une baisse de la fréquentation, mais une augmentation des demandes de conseils: l'association Banc public dresse un bilan positif de l'année 2010. «Une diminution des visites est un bon signe, puisque plusieurs personnes ont retrouvé un emploi», a précisé tout dernièrement Anne-Marie Schmid Kilic, directrice du centre, en assemblée.

Même si le nombre de visites a diminué de 10%, la directrice remarque une précarité moyenne plus importante chez les personnes accueillies au centre. Ces visiteurs demandent plus d'attention du personnel et nécessitent un suivi plus important. L'association tient à être le plus accessible possible.

**Devant une forte** demande des personnes sans-abri, l'association a décidé de prolonger les heures d'ouverture du centre pendant la période hivernale. Banc public a donc ouvert jusqu'à 18h30 au lieu des 16h habituelles, de fin novembre à février. De cette façon,

les bénéficiaires avaient un endroit où aller pendant presque 24 heures, la Tuile offrant l'accueil de nuit à partir de 19h.

Banc public a accueilli en 2010 un nombre de plus en plus important de personnes atteintes dans leur santé psychique. Ces dernières sont souvent sans activité professionnelle et trouvent au centre un endroit où socialiser, rencontrer des gens. «Certaines d'entre elles nous ont confrontés à nos capacités d'accueil et à la nécessité d'un relais vers le réseau sanitaire», a informé Anne-Marie Schmid Kilic.

Elisabeth, une bénéficiaire du centre, a exprimé sa gratitude à la directrice pour être toujours là pour lui venir en aide. «Je suis consciente d'être parfois difficile mais jamais on ne m'a laissé tomber à Banc public», a-t-elle témoigné. La présence de nombreux bénéficiaires lors de l'assemblée montre l'utilité du service et, à l'instar d'Elisabeth, la reconnaissance qu'ils ont envers le personnel et les bénévoles de Banc public. I

## HANDICAP

### Insieme fête ses 50 ans

**PHILIPPE CASTELLA**

Insieme Fribourg fête ses 50 ans cette année. Et samedi, à Villars-sur-Glâne, parmi la quarantaine de membres présents à l'assemblée annuelle, il y avait là le premier président de l'association Pierre Kuenlin et la première vice-présidente Yvonne Gendre. Une belle longévité saluée par l'actuelle présidente Yvonne Stempfel.

Pour ses 50 ans, l'Association de parents et d'amis de personnes handicapées mentales du canton de Fribourg a fait peau neuve en révisant ses statuts. Principale innovation, la création d'un statut de membre actif réservé aux personnes handicapées.

«On s'engage pour leur intégration au sein de la société; cela passe aussi par notre assemblée», justifie Yvonne Stempfel. S'ils ne pourront pas participer aux votes, ils pourront en revanche s'exprimer, notamment sur les activités qui les concernent. A noter que, pour célébrer son jubilé, Insieme organisera aussi une

grande fête le 3 septembre aux Buissonnets.

Côté finances, les nouvelles sont inquiétantes. L'association boucle l'année 2010 sur un déficit de 36 000 francs pour un total des charges de 190 000 fr. Et le budget 2011 prévoit un nouveau déficit de plus de 30 000 fr.

Insieme peut certes compter sur un capital de plus de 200 000 fr., mais il devrait être vite mangé à ce rythme. Yvonne Stempfel annonce que différentes actions vont être lancées pour récolter des fonds et séduire de nouveaux membres.

**Lors de l'assemblée** a aussi circulé la pétition lancée par Insieme Suisse, Procap et Cerebral contre de nouvelles coupes dans l'AI. «Le Conseil fédéral veut réduire dans les prestations pour la formation des gens avec un handicap», s'indigne Yvonne Stempfel.

Deux tiers des apprentis handicapés actuels ne rempliraient pas les futures conditions et se retrouveraient dans une impasse professionnelle, déplore Insieme. I

## PERSONNEL DE L'ÉTAT

### La négociation doit être la règle

**PHILIPPE CASTELLA**

La FEDE salue l'acceptation sans retouche la semaine dernière par le Grand Conseil du projet de loi sur la caisse de pension du personnel de l'Etat (cf. «La Liberté» de vendredi). Un projet pour l'élaboration duquel la Fédération des associations du personnel des services publics du canton de Fribourg a été associée. «Le Conseil d'Etat se rend compte que le partenariat social porte ses fruits et qu'il a tout intérêt à négocier avec les organisations qui représentent le personnel», constate-t-elle dans un communiqué.

**Un projet qui est le fruit** d'un compromis. «Le personnel fait preuve de beaucoup de compréhension et de maturité en acceptant une péjoration des conditions actuelles», fait remarquer la FEDE. Si l'Etat met aussi la main au porte-monnaie, la part des employés dans le financement de leur retraite augmente légèrement (de 40 à 42%).

Et dans l'avance AVS (aujourd'hui pont pré-AVS), le financement étatique est réduit de 100 à 90%. «Soit une réduction

de la rente de l'ordre de 220 francs par an entre le moment où l'employé prend sa retraite et celui où il atteint l'âge de l'AVS», calcule-t-elle. Sur ce point, le gouvernement a tenu compte des arguments de la FEDE, puisqu'il voulait dans un premier temps réduire le financement étatique de l'avance AVS à 80%.

**Pour la FEDE**, la négociation évite la frustration. «Si le personnel a accepté le projet et la baisse de prestations, c'est notamment parce qu'il a été associé très tôt aux discussions», écrit-elle. Une méthode qui a permis de «déboucher sur un projet équilibré, qui recueille une large adhésion des milieux concernés».

La FEDE espère qu'il en aille ainsi à l'avenir pour l'ensemble des projets de loi traitant du statut du personnel. «Pour de telles questions, la simple consultation ne suffit pas», insiste-t-elle. «Pour éviter des frustrations, la négociation doit devenir la règle.» A vérifier notamment dans le cadre du projet à venir de lutte contre le harcèlement et le mobbing. I